

Commune mixte de Plateau de Diesse

Tableau des modifications au Règlement concernant l'utilisation du congélateur public du village de Diesse

Sur propositions du Conseil communal

Ancienne teneur				Nouvelle teneur		
Location	Art. 3 ² Le contrat de location est renouvelé tacitement d'année en année civile. Celui-ci débute au 1 ^{er} janvier. Si le locataire n'a pas résilié son contrat de location deux mois à l'avance, soit au plus tard le 31 octobre, la location reste en vigueur pour l'année suivante.			Art. 3 ² Le contrat de location est renouvelé tacitement d'année en année civile. Celui-ci débute au 1 ^{er} janvier. Si le locataire n'a pas résilié son contrat de location deux mois à l'avance, soit au plus tard le 31 octobre, la location reste en vigueur pour l'année suivante. Le contrat de location a une durée minimale d'une année.		
Location	Art. 3 ³ Le prix de location est de Fr. 50.00 par 100 litres. La location se paie sur facture à 30 jours.			Art. 3 ³ Le prix de location est de Fr. 50.00 par 100 litres. La location se paie sur facture à 30 jours.		
Location	Art. 3 ⁴ Les locations intervenant dans le courant de l'année sont à payer au prorata temporis, à raison de Fr. 5.00 les 100 litres, le mois commencé comptant plein.			Art. 3 ⁴ Les locations intervenant dans le courant de l'année civile sont à payer au prorata temporis, à raison de Fr. 5.00 les 100 litres, le mois commencé comptant plein.		
Location	Art. 3 ⁵ La location de la chambre froide est possible tout au long de l'année et facturée au prix de Fr. 10.00 par entreposage (une ou plusieurs pièces).			Art. 3 ⁵ La location de la chambre froide est possible tout au long de l'année et facturée au prix de Fr. 10.00 par entreposage (une ou plusieurs pièces) selon le nombre d'entreposage.		
Règles concernant le congélateur	Nouvel article			⁴ Le conseil communal fixe les émoluments à l'intérieur des fourchettes mentionnées ci-dessous par voie d'ordonnance.		
Règles concernant le congélateur	Tarifs	Pour 1 année, du 1° décemb	-		Echelle de tarifs	Pour 1 année, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
	Casier 100 litres		Fr. 50.00		Casier 100 litres	Entre CHF 50.00 et CHF 100.00
	Casier 150 litres		Fr. 75.00		Casier 150 litres	Entre CHF 75.00 et CHF 125.00
	Casier 200 litres		Fr. 100.00		Casier 200 litres	Entre CHF 100.00 et CHF 150.00
	Entreposage, chambre froide	Par entreposage	Fr. 10.00		Par entreposage, chambre froide	Entre CHF 10.00 et CHF 30.00